

1. IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Nom

Prénom

Titre du mémoire

2. L'ÉVALUATION

- L'évaluation du mémoire porte sur la qualité du contenu (maîtrise des concepts et théories utilisés, des outils et méthodes d'analyse, cohérence et rigueur de l'analyse, etc.) et la qualité de la présentation formelle (clarté et cohérence).

3. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DU MÉMOIRE

Cochez obligatoirement l'un des trois jugements :

Le mémoire est acceptable tel que soumis ou avec des corrections mineures.

Le mémoire rencontre les exigences. L'acceptation peut se faire sans condition de correction. L'acceptation peut aussi être accompagnée de suggestions, indiquées dans la *Synthèse*, en vue de corrections mineures pour le dépôt de la version finale du mémoire à la Formation à la recherche.

Nous recommandons la mention :

Excellent

Très bien

Bien

Le mémoire requiert des corrections majeures

Le mémoire requiert des corrections majeures. L'étudiant doit obligatoirement redéposer une nouvelle et dernière version de son mémoire pour évaluation à la Formation à la recherche dans les soixante (60) jours suivant la réception des rapports d'évaluation et de la *Synthèse*. Les corrections se feront sous la supervision du directeur de mémoire.

Le mémoire est inacceptable. Nous recommandons le résultat « Échec »

Le mémoire ne rencontre pas du tout les exigences. Le rejet du mémoire entraîne l'exclusion du programme.

4. SYNTHÈSE DE LA NATURE ET DE L'ÉTENDUE DES RÉVISIONS DEMANDÉES (MINEURES/MAJEURES) ET AUTRES COMMENTAIRES

5. SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY

Signature du président du jury

Date

Signature du directeur

Date

Signature du codirecteur (le cas échéant)

Date

Signature de l'évaluateur

Date

Ce formulaire rempli doit être transmis à formation-recherche@enap.ca.